

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0028894

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5149

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YASSINE

Date de naissance : 01-01-1977

Adresse : 100 J. Ben Abdellah

Tél. : 0666441369

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 02/08/2022

Nom et prénom du malade : YASSINE L. HOUSSINE

Age : 64

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ALD

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>HARMACHINES BENCHIKHI B. Dr Echahedie Rue 75 n° 40 Hay Moulay Abdellah CASA - tel 0522 50 24 80</p> <p><i>Dr Echahedie</i></p>	02/08/22	₴ 276.70₴

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire(s), ainsi que le bilan de l'ODE.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a 10x10 grid of nodes, each labeled with a number from 1 to 8. The nodes are arranged in a repeating pattern of 8x8 blocks, with the top-left block being a 4x4 square. A central node is labeled 'H'. Four arrows point from the center to the corners of the grid: a top arrow pointing up, a bottom arrow pointing down, a left arrow pointing left, and a right arrow pointing right. The nodes are numbered as follows:

- Row 1: 1, 1, 2, 2, 3, 3, 4, 4
- Row 2: 2, 2, 1, 1, 2, 2, 3, 3
- Row 3: 3, 3, 4, 4, 5, 5, 6, 6
- Row 4: 4, 4, 5, 5, 6, 6, 7, 7
- Row 5: 5, 5, 6, 6, 7, 7, 8, 8
- Row 6: 6, 6, 7, 7, 8, 8, 9, 9
- Row 7: 7, 7, 8, 8, 9, 9, 10, 10
- Row 8: 8, 8, 9, 9, 10, 10, 11, 11
- Row 9: 9, 9, 10, 10, 11, 11, 12, 12
- Row 10: 10, 10, 11, 11, 12, 12, 13, 13

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Walid BAI

Chirurgien Urologue
Sexologue - Andrologue

Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca
Diplômé en Urodynamique
et Pélopérinéologie de l'Université Paris 7
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

LOT 211717
EXP 07/2023
PPV 121.40DH.

الدكتور وليد بعي

أخصائي في أمراض وجراحة الكلى
والسلك البولي والأعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

حاصل على دبلوم من جامعة باريس 7

طبيب داخلي سابق بالستشف المامي ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca, le : 02/10/2023

Dr. Yassine Lahoussine.

1) Lmax 0,6 → ep

121.40

replg le 24/10/2023

SV

2) Penison 160 → ep

153.30

replg le 24/10/2023

SV

PHARMACIE INES
صيدلية إيناس
BENCHIKHI B.
Dr En Pharmacie
Hay Moulay Abdellah Rue
CASA - Tel 0522 24 40 40

Dr. BAI Walid
Chirurgien Urologue et Andrologue
511, Résidence Qods California Imm.
GH8 N°12, Bd. El Qods - Casablanca
INPE:091275487

إقامة القدس كاليفورنيا عمارة 8 الطابق الأول رقم 12 شارع القدس - الدار البيضاء

511, Résidence Qods California, Imm. GH8 1er étage N°12, Bd. El Qods - Casablanca

Tél : 05 20 29 93 93 - Urgence : 06 62 33 69 04 - Email : dr.bai.walid@gmail.com